



MAIRIE de MERAL

5 rue de Bretagne
53230 MERAL

Téléphone : 02.43.98.83.07
accueil@mairie-meral.fr

ARRÊTE n° 2026-38 du 29 mai 2026

Objet :

**Règlementation de la circulation et du stationnement
pendant les travaux d'alimentation en France telecom du
lotissement Ilot Hameau
du 3/06/2026 au 17/06/2026**

Le Maire de Méral,

Vu le code de la route et notamment ses articles R 411-8 et 411-21-1 et R 411-25,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2211-1, L2112-2, L2213-1, L 2213-4, L 2213-6 et suivants,

Vu la demande de l'entreprise SORELUM, Zone du Millenium, 19 rue Louis Renault, Saint-Berthevin (Mayenne) en date du 29 mai 2026,

Considérant que la sécurité publique, pendant les travaux d'alimentation en France telecom pour le lotissement ilot hameau au niveau de la rue Maréchal Leclerc sur la commune nécessite une réglementation de la circulation et du stationnement du 3/06/2026 au 17/06/2026.

ARRÊTE :

Article 1 : Du 3 au 17 juin 2026, pendant les travaux d'alimentation au niveau de la rue Maréchal Leclerc, la circulation se fera par alternat par feux tricolores ou au moyen de panneaux réglementaires et le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Article 2 : La signalisation temporaire liée à la réglementation de la circulation et du stationnement sera mise en place par la société SORELUM.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie par les soins de M. le Maire.

Article 4 : Ampliations du présent arrêté seront notifiées par M. le Maire à :

- M. le Chargé d'Affaires de l'entreprise SORELUM
- M. le Commandant du Groupement de gendarmerie de Craon,
- M. le Directeur du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours à Saint-Berthevin

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Méral, le 29 mai 2026

Le Maire,
Richard CHAMARET

